

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle des membres 2021

Assemblée tenue le mardi 8 juin 2021, à 16 h 00
En vidéoconférence (Zoom)

ÉTAIENT PRÉSENTS À L'ASSEMBLÉE :

MEMBRES

1. Catherine Deschatelets
2. Sonia Haberstich
3. Marie-Christine Trahan
4. Sylvain Casavant
5. Marie-Paule Carrier
6. Deirdre Potash
7. Catherine Parent
8. Carole Ferrer
9. Suzanne Binet-Audet
10. Pierre Lefrançois
11. Jean-Sylvain Bourdelais
12. Andrée Bouchard
13. Louise-Andrée Lalonde
14. Fanie Lefebvre
15. Dominique Lapierre
16. Jean-Léon Rondeau
17. Lavi Picu
18. Philippe Gauthier
19. Carol Bibo
20. Caroline Barber
21. Andréanne Larouche
22. Francine Leroux
23. Annie Robinette
24. Linda Amyot
25. Patricia Robitaille
26. Marie-Claude Codsi
27. Guillaume Boudrias-Plouffe
28. Nadia Nadege
29. Daniel Constantineau
30. Denise Bernier
31. Karine Landerman
32. Chantal St-Pierre
33. Amélie Coulombe Frigon
34. Louise Séguin
35. Claire Labelle
36. Danielle Marcotte
37. Réjean Lacroix
38. Suzanne O'Neill
39. Louise Page
40. Marie-Claude Daoust
41. Marcel Mussel
42. Christine Gaudette
43. Susan St-Laurent
44. Viateur Lefrançois
45. Lucie Blanchet
46. Anne-Marie Samson
47. Patricia Gauvin
48. Dominique Lebeau
49. Nicole Mongeon-Cardin
50. Gilles Marsolais

51. Janie Arseneau
52. Sylvain Massé
53. Gilles Garand
54. Christine Devey
55. Tina Struthers

EMPLOYÉES DE CULTURE MONTÉRÉGIE

- Nancy Bélanger
- Jacinthe Ducas
- Katy Fortin
- Sabrina Brochu
- Antoine Laliberté
- Krystel Dubuc
- Samuel Gendron Mallet

OBSERVATRICES ET OBSERVATEUR

- Pierre Rousseau,
président d'assemblée
- Josée Robillard de la
Firme comptable
Gestion conseil
Deneault & Robillard

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 16 h 01, Sylvain Massé, président, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée.

2. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

« Il est proposé que Pierre Rousseau agisse à titre de président d'assemblée et que Antoine Laliberté soit nommé secrétaire d'assemblée et d'élections. »

Proposé par : Karine Landerman

Appuyé par : Christine Devey

Adopté à l'unanimité

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La régularité de l'avis de convocation est constatée par le président d'assemblée.

4. CONSTATATION DU QUORUM

Selon les règlements généraux de l'organisme, le quorum est établi à 15 membres votants.

Le quorum est constaté.

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel quel. »

Proposé par : Alain Boisvert

Appuyé par : Karine Landerman

Adopté à l'unanimité

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES TENUE LE 16 JUIN 2020

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des membres tenue le 16 juin 2020 tel que rédigé. »

Proposé par : Christine Devey

Appuyé par : Louise-Andrée Lalonde

Adopté à l'unanimité

7. MOT DU PRÉSIDENT

« Je vous souhaite à nouveau la bienvenue et merci d'être avec nous. L'expression "annus horribilis" s'avère appropriée pour décrire l'année 2020. La planète s'est rappelée à nous de façon tangible et sous des aspects que nous choisissons souvent d'ignorer. Au Québec, le coup a été particulièrement dur pour

le milieu culturel et pour nos partenaires des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Nous constatons avec tristesse que nous avons perdu quelques joueurs. Entre fermetures et réouvertures, entre le rouge et l'orange, certains organismes culturels et artistiques de la Montérégie n'ont pas survécu et des artistes ont dû, à contrecœur, se réorienter professionnellement.

Pourtant, au cours de ces douze mois, de grandes et belles réalisations ont émergé et le milieu culturel que nous aimons tant a su rebondir et nous toucher encore. D'ailleurs, au Nouvel An, Culture Montérégie envoyait une carte de souhaits pour dire à quel point il y a de quoi être fier. Une revue de l'année 2020 a été réalisée par Alain Boisvert et toute l'équipe de Culture Montérégie. Je vous invite à la revoir. <https://www.facebook.com/179952732502/videos/302042781187562>

Au moment de sortir de cette crise, il importe de reconnaître les nombreuses mesures gouvernementales qui ont permis d'aider le milieu dans la tourmente. Toutes se sont rapidement mises en place. Dès juin, le gouvernement du Québec annonçait un plan de relance à hauteur de 400 millions de dollars, une somme record pour la culture, dont 110 millions directement investis dans les mesures d'urgence déployées en début d'année.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le ministère ont réagi vite pour faire en sorte que cet argent aille aux organismes et aux entreprises. Certaines mesures ont connu des ratés, certes, et on a reproché aux gouvernements le fait que ces sommes percolaient difficilement jusqu'aux artistes. La volonté du gouvernement de corriger la situation s'est traduite par de nouvelles mesures, notamment le remboursement des revenus de billetteries pour les diffuseurs. J'ajouterais que la ministre de la Culture a souvent fait appel au Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ) pour lui rendre compte de la situation sur le terrain au cours de la dernière année. Je tiens d'ailleurs à saluer Madame Roy qui, avec son équipe, a su garder le cap à travers cette crise avec de bonnes intentions et en ayant toujours en tête le maintien de notre écosystème culturel.

Quant à l'équipe de Culture Montérégie, elle s'est rapidement adaptée. Malgré le contexte, de nouveaux visages nous ont joints. Les troupes se sont organisées pour continuer de développer et de soutenir des projets ambitieux pour le milieu culturel de la Montérégie. Je pense notamment à l'étude sur L'importance économique du secteur culturel en Montérégie, qui a mis en lumière le sous-financement de la culture et l'exode de nos artistes vers la métropole, ou le travail amorcé pour créer un bureau de coordination culture-éducation. Un énorme merci à toute la formidable équipe : Andréane, Antoine, Christian, Jacinthe, Katy, Krystel, Nicole, Sabrina, Samuel et Nancy. De très belles choses ont été réalisées en dépit des incertitudes liées à la crise. Et peut-être même grâce à ces incertitudes ?

Du côté du conseil d'administration, les membres dont le poste était en élection en 2020 ont tous prolongé leur engagement avec Culture Montérégie. Je les en remercie, car je crois que dans le contexte, la continuité était essentielle. Je tiens donc à remercier tous mes collègues siégeant au conseil : Alain, André, Andrée, Caroline, Chloé, Christine, Gilles, Karine, Linda, Louise, Sylvain et Tina.

Je prends aussi le temps de remercier directement André Michel, à qui nous décernons cette année le titre de membre honoraire pour son engagement dans le milieu et ses très nombreuses années au

conseil d'administration de Culture Montérégie.

Pour réaliser notre mission, l'apport de nos partenaires est indispensable. Je remercie le ministère de la Culture et des Communications, la Direction régionale Services Québec de la Montérégie, le Conseil des arts et des lettres du Québec, les MRC, les municipalités et nos partenaires d'affaires, sans oublier les médias de la Montérégie.

Souhaitons que les nuages les plus noirs soient maintenant derrière nous et que l'été 2021 soit rayonnant pour nos artistes, créateurs et créatrices... et leur public ! »

À la suite du mot du président, aucun commentaire ni question n'ont été formulés

8. BILAN DE L'ANNÉE 2020-2021 ET PERSPECTIVES 2021-2022

Nancy Bélanger prend la parole.

« Comme pour beaucoup d'organisations au Québec, la réalité de Culture Montérégie a surtout été "virtuelle" en 2020-2021. Cela dit, la difficulté qu'a présentée cette crise pour le secteur culturel n'avait, elle, absolument rien de virtuel.

Avec en tête une volonté de prêter main-forte et d'accompagner le milieu culturel montérégien dans cette tourmente, il fallait agir, écouter et outiller le milieu.

Cela nous a demandé beaucoup d'agilité et d'imagination pour mettre en place rapidement de nouvelles façons de faire. Mais je dirais que cette année a été incroyablement stimulante et j'en remercie d'emblée une équipe formidable !

Katy Fortin, Sabrina Brochu, Samuel Gendron Mallet, Jacinthe Ducas, Christian Laramée, Krystel Dubuc, Antoine Laliberté, Andréane Dion, et notre dernière recrue, elle n'a que deux semaines, Frédérique Bryson.

Dès l'entrée dans cette année "nouveau genre", nous devons organiser de manière entièrement virtuelle une remise des prix en arts et culture. Nous étions au début de la crise et nous savions plus ou moins comment cela pouvait se concrétiser, mais le résultat nous a rendus très fiers. Plus de 2500 personnes ont regardé cette cérémonie, qui a voyagé bien au-delà de la Montérégie.

Ce fut également l'occasion d'inviter les préfets de l'ensemble de la Montérégie à annoncer la signature d'une entente de partenariat historique établie avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le CALQ pour développer les arts et les lettres en Montérégie.

Nous avons profité de l'élan virtuel pour connecter avec nos membres et les outiller par une série de conférences et de rencontres en ligne sur des sujets aussi variés que les lois sur le statut de l'artiste, le droit d'auteur, la diversification financière, la créativité et l'évolution des modèles d'affaires.

Nous avons dévoilé les résultats d'une étude commandée à KPMG sur l'importance économique du

secteur culturel en Montérégie. Nous avons travaillé pendant près d'un an pour dresser ce portrait qui met en lumière des données économiques précises et récentes (2019) sur le poids économique du secteur culturel montérégien. Tourisme Montérégie est devenu partenaire de cette étude qui soulève également de véritables enjeux de développement.

Pensons d'abord à la sous-représentation de la Montérégie en ce qui a trait aux investissements de l'administration publique québécoise par habitant. Nous sommes convaincus que les données présentées serviront à relancer le secteur culturel, car elles font état de la situation avant la crise. De plus, l'étude a permis de rencontrer les élus et les partenaires du développement économique et touristique pour les sensibiliser non seulement aux enjeux, mais aussi à l'immense potentiel de notre secteur culturel qui, à lui seul, générait en 2019 en Montérégie plus de 427 millions de dollars de retombées.

Cette année constituait la première de l'entente de partenariat territoriale pour les arts et les lettres en Montérégie. Les artistes et les organismes culturels ont été nombreux à répondre aux appels de projets. Quelque 44 d'entre eux ont été retenus par les comités de sélection et ont partagé 544 675 \$. Culture Montérégie a accompagné plusieurs de ces artistes et organismes dans le dépôt de leur demande et a fait la promotion des projets. Merci aux médias locaux et régionaux qui leur ont réservé un accueil chaleureux dans leurs pages et sur leurs ondes.

Nous avons également, en partenariat avec Services Québec, mis en place un programme d'accompagnement des entreprises et des organismes culturels pour établir des diagnostics organisationnels. Il s'agit surtout de les guider gratuitement pour les aider à réviser leur modèle d'affaires dans le contexte de la crise et de l'après-crise.

Cette année a aussi mené à la publication d'une étude des enjeux et des besoins de formation continue. Rendue possible grâce à la contribution financière de Compétence Culture, cette étude visait à préciser les enjeux et les besoins de formation des artistes, des auteurs et des travailleurs culturels et d'identifier les freins et les facteurs facilitant la participation à des activités de formation.

Nous avons accueilli en cours d'année une stagiaire, Andréane Dion, pour piloter un projet de bureau de coordination culture-éducation. On réfléchissait depuis un moment à la création d'un tel service pour les milieux culturels et éducatifs.

Bien que nous ayons été en télétravail la plupart du temps, nous avons décidé d'orner les murs blancs de nos nouveaux locaux. Un appel fut donc lancé pour une exposition dans les bureaux de Culture Montérégie. Merci Geneviève Cadieux-Langlois, Rose Élise Cialdella, Susan St-Laurent et Tina Struthers. Vos œuvres habillent aussi notre rapport annuel, ce dont nous sommes très fiers.

Nous avons mené beaucoup d'autres projets dont il serait opportun de parler ici. Je pense entre autres à nos résidences Instagram ou au Bureau de coordination culture affaires. Et il y en a tant d'autres...

2020 fut une année essoufflante, mais combien formidable. Elle nous a poussés à revoir nos façons de faire, à nous ajuster sans cesse et à faire les choses autrement. Et si je m'avance à parler de celle qui la suit, je vous dirais qu'elle sera dans la continuité. Les deux portraits dont nous disposons, celui de la

formation continue et de l'importance économique du secteur culturel nous serviront dans la poursuite de notre travail. Vous pouvez compter sur notre indéfectible appui dans le chantier de cette relance.

Aux membres du conseil d'administration, merci de nous avoir suivis, d'avoir accepté les risques de ces beaux paris. Je remercie aussi les membres de nos différents comités de travail, ainsi que tous les membres de Culture Montérégie. Vous avez fait preuve pendant cette année d'un courage et d'une résilience qui nous ont émus et soutenus. Nous sommes fiers d'appuyer votre travail et de vous représenter. Enfin, merci à nos partenaires et alliés : la direction de la Montérégie du ministère de la Culture et des Communications, la direction régionale de Services Québec de la Montérégie, le Conseil des arts et des lettres du Québec et Compétence Culture, ainsi que tous nos partenaires privés et institutionnels. »

À la suite de la présentation, aucun commentaire ni question n'ont été formulés.

Aucun vote d'adoption n'a été fait.

9. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2020-2021

Josée Robillard, de la firme Gestion Conseil Deneault Robillard, fait la lecture des états financiers. À la suite de la lecture des états financiers, des questions ont posées sur les états financiers.

Q. L'actif net est à 204 000 \$, c'est incroyablement élevé. J'arrive mal à expliquer comment, avec un budget qui tourne autour de 500 à 600 000 \$, qu'on ait ce genre d'actif net. Je comprends que cet argent-là est affecté, notamment aux ressources humaines, j'aimerais comprendre : qu'est-ce que ça veut dire l'argent affecté aux ressources humaines ?

Vous parlez de boni, est-ce que c'est dans les règlements généraux de Culture Montérégie d'affecter l'argent des bailleurs de fonds publics à des bonis de salaire ?

R. « Ce qu'il faut comprendre, c'est que Culture Montérégie s'est fait confirmer une bonification pour son fonctionnement considérant les très nombreuses évolutions que connaissent les conseils régionaux de la culture partout sur le territoire. Il y avait un grand rattrapage à faire en ce qui concerne nos budgets. On nous a confirmé à la mi-mars une subvention additionnelle de 177 000 \$ par le ministère de la Culture et des Communications. Vous comprenez bien que c'était évident qu'on n'arriverait pas à dépenser en deux semaines ce montant d'argent et on a la possibilité de la reporter sur la prochaine année financière, ce que nous avons choisi de faire.

Il faut savoir aussi que, durant cette année-là, avec les subventions salariales et le reste, il y a des sommes additionnelles qu'il était possible d'aller chercher et que nous avons été chercher qui ont été versées quand même assez tard dans l'année.

En ce qui concerne le poste budgétaire des salaires, il y a des heures qui ont été augmentées pour certains employés qui étaient à une journée et à trois jours par semaine, par exemple, pour ramener ces horaires-là plus près du temps complet. Tous les nouveaux projets et tous les nouveaux programmes que nous avons mis en place pour le milieu ont nécessité des bras, d'où cette augmentation au niveau

de la masse salariale. Il faut compter à l'intérieur de ça, aussi, tous les avantages sociaux qui suivent. Ça ne se traduit pas nécessairement en dollars courants dans le salaire et la paie des employés, mais toutes ces charges-là avec l'assurance collective finissent par augmenter la masse salariale. »

Q. Et pour ce qui est des bonis, rien n'interdit à un organisme sans but lucratif de procéder comme ça ? Vous avez le droit ?

R. « Et je vous dirais sur cette décision-là, au mois de mars 2020, en l'espace de 24 heures, j'ai vu une équipe de 8 personnes se retourner sur un dix sous. Tous ces gens-là ont travaillé souvent dans des conditions difficiles, avec les enfants à la maison, sur leur propre équipement, je pense que de partager une somme de façon équitable pour souligner ça et pour récompenser les employés est important. »

Josée Robillard revient sur la question de l'actif net. Elle mentionne que, bien qu'il semble élevé, les bailleurs de fonds exigent souvent qu'il soit maintenu à un niveau proportionnel aux charges d'un organisme pour 4 mois. À son idée, elle pense que c'est raisonnable. On lui demande le chiffre d'affaires de Culture Montérégie, ce à quoi elle répond 926 000 \$.

Le membre qui a posé la question explique que l'argent devrait être mieux réparti et revenir aux artistes. Pierre Rousseau lui explique que ce n'est pas le rôle de Culture Montérégie de subventionner les artistes.

Sylvain Massé ajoute que Culture Montérégie a été victime d'une coupe de 15 % dans le passé. Les employés ont connu des pertes en heures et en salaire. Il explique que, pendant des années, des représentations ont été faites pour un rattrapage des salaires. C'était très important avec ce nouvel argent-là de ramener les employés à temps complet. Il rappelle également que de nouvelles personnes ont été recrutées. Il termine en rappelant que le boni de 14 000 \$ a été partagé par tous les employés.

Un autre membre demande si les documents seront disponibles aux membres (les états financiers audités et les prévisions budgétaires).

Les états financiers audités 2020-2021 ont été adoptés par le conseil d'administration le 20 mai 2021.

10. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR 2020-2021

Il est proposé de réengager la société comptable Gestion conseil Deneault & Robillard à titre de vérificateur comptable pour l'année financière 2021-2022.

Proposé par : Louise Séguin

Appuyé par : Karine Landerman

Adopté à l'unanimité

11. DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Nancy Bélanger fait la présentation des prévisions budgétaires. Ce document a été remis aux membres à l'accueil de l'assemblée.

Il s'agit d'un dépôt seulement; aucun vote d'adoption n'est requis.

Suite à la présentation, Nancy amène une modification aux règlements généraux pour ne plus exiger aux membres corporatifs (associés et partenaires) de fournir une résolution de leur conseil d'administration pour devenir membres de Culture Montérégie. Le changement est aux points 9.2A, 9.4, 10.2A et 10.4 des règlements généraux. Le conseil d'administration a déjà adopté cette modification.

Proposé par : Louise de Grosbois

Appuyé par : Christine Devey

Adopté à l'unanimité

12. ÉLECTIONS

Pierre Rousseau rappelle que les 5 postes à pourvoir au conseil d'administration sont :

- Un représentant disciplinaire Arts de la scène. Sylvain Massé, qui occupe présentement ce poste, souhaite poursuivre son mandat.
- Un représentant disciplinaire Arts visuels. Chloé Beulac, qui occupe présentement ce poste, souhaite poursuivre son mandat.
- Un représentant disciplinaire Littérature. Linda Amyot, qui occupe ce poste, souhaite rester au conseil d'administration.
- Un représentant disciplinaire Médias et communications. Sylvain Casavant maintient sa candidature pour ce poste qu'il occupe.
- Un représentant pour les Membres associés. Le poste est vacant et aucune candidature n'a été déposée pour celui-ci.

Daniel Constantineau, directeur général et artistique de l'Orchestre Galileo (Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent) a fait parvenir de façon officielle une lettre à l'effet qu'il se présentait pour le poste Arts de la scène.

Une pause à l'Assemblée générale a été proposée afin de pouvoir assister à la remise des prix de Culture Montérégie qui se déroulait au même moment, en direct. La proposition de pause n'a pas été adoptée. Les membres sont informés que la remise des prix sera rediffusée à TVRS le soir même à 19 h. L'élection s'est donc tenue pour le poste Arts de la scène avec deux candidatures : (1) Sylvain Massé et (2) Daniel Constantineau. Une salle virtuelle a été créée pour regrouper tous les membres en arts de la scène et un vote a eu lieu.

La majorité a voté pour Sylvain Massé qui a donc été réélu.

Comme personne d'autre n'a présenté sa candidature pour les autres postes et que les personnes occupant les postes ont fait savoir de façon officielle qu'ils se représentaient, ceux-ci ont été réélus par acclamation.

La composition du comité de direction et la nomination des membres cooptés se feront à l'occasion d'une prochaine rencontre du conseil d'administration.

Ceci complète les points à l'ordre du jour.

13. QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Une membre demande pourquoi le gala de remise de prix et l'Assemblée générale se sont tenus de façon si rapprochée dans le temps. Les membres présents à l'Assemblée générale ont raté le gala comme les périodes de questions et l'élection ont été plus longues que prévu. Elle veut savoir pourquoi aussi peu de temps a été prévu pour poser des questions et échanger. Elle trouve dommage que les membres n'aient pas eu assez de temps pour se faire entendre et que l'ordre du jour a dû être passé rapidement à certains points, faute de temps.

Pierre Rousseau lui répond que l'essentiel des éléments et les états financiers audités avaient été présentés et c'est la raison pour laquelle il a demandé à Josée Robillard d'accélérer sa présentation. Il explique qu'il est encore temps de poser des questions même en l'absence de Josée Robillard. Il explique également que les Assemblées générales sont souvent suivies d'un autre événement puisque les membres sont déjà réunis.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

« Il est proposé de lever la séance. »

Proposé par : Louise Séguin
Appuyé par : Nathalie Baroud
Adopté à l'unanimité

Le président lève l'assemblée à 17 h 41.

Antoine Laliberté, secrétaire d'assemblée et d'élections